

BULLETIN D'INSCRIPTION

IPESUD

PASS/LAS 2024-2025

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

Établissement : _____ Ville : _____

Mention au baccalauréat (si résultats publiés) :

Spécialités (précisez les matières et les notes obtenues aux épreuves du baccalauréat) :

COORDONNÉES DES PARENTS

1 Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

2 Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

OPTIONS D'INSCRIPTION

J'ai pris connaissance de l'organisation des cours à IPESUD, je m'inscris au/ à la :

☐ PASS (Parcours Accès Spécifique Santé)

Précisez l'option suivie :

☐ Stage de pré-rentree (SPR) _____ 780 €

☐ Préparation annuelle (PA) _____ 4750 €

☐ Préparation intégrale (SPR+PA) _____ 5230 €

☐ Pack total (SPR+PA+mineure+préparation à l'oral) _____ 5730 €

☐ LAS (Licence à Accès Santé)

Précisez la licence suivie :

☐ Stage de pré-rentree (SPR) _____ 590 €

☐ Préparation LAS : Mineure santé _____ 1900 €

☐ Ville de formation

☐ MONTPELLIER

☐ NÎMES

Soit un total de €

Déduire le montant de l'acompte si déjà versé (510 €).

Fait à :

Le :

Signature :

CONDITION GÉNÉRALES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat :

☐ le bulletin d'inscription dûment complété, daté et signé avec une photo d'identité récente (sauf si pré-inscription effectuée) ;

☐ les 3 derniers bulletins de notes en votre possession (non requis pour les étudiants pré-inscrits) ;

☐ le règlement des frais de scolarité.

Le règlement de la préparation annuelle peut s'effectuer par prélèvement en 7 échéances de septembre 2024 à mars 2025. Une copie du relevé de notes du baccalauréat sera à transmettre à la scolarité une fois publié

Le suivi de la préparation dispensée par l'établissement donne droit à la délivrance d'un certificat de suivi de formation complété par les relevés d'évaluations des connaissances acquises. L'établissement ne délivre pas de diplôme et cette préparation sera dispensée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrit-e-s.

Il est demandé aux étudiant-e-s de remettre lors de la première séance une copie de l'attestation de la CVEC (téléchargeable à partir du site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>). Cette contribution est due une fois par an pour chaque étudiant-e et couvre l'ensemble de ses inscriptions à l'université et dans les établissements privés d'enseignement supérieur. Ces derniers ont l'obligation (conformément à la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiant-e-s) de s'assurer que les étudiant-e-s qui suivent leurs enseignements se sont acquittés de cette contribution.

Le bulletin d'inscription complet est à faire parvenir à l'adresse suivante :

IPESUD Montpellier
ou
IPESUD Nîmes

L'organisation pédagogique des séances se déroule selon un volume d'heures général précisé en fonction du type de préparation suivi. En fonction de l'évolution des programmes, la direction pédagogique adaptera la répartition des enseignements aux exigences du concours, le nombre global d'heures d'enseignement annoncé étant contractuellement conservé.

CLAUDE DE CONFIANCE

L'annulation est possible jusqu'au 4 novembre 2024 si elle est adressée par lettre recommandée (avec AR). Elle prend effet 8 jours après la réception de celle-ci (l'accusé de réception de La Poste faisant foi). Au-delà de ce délai, aucune annulation ne sera prise en compte à l'exception des cas de force majeure. La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 135 € lorsque l'annulation est effectuée plus de 15 jours après l'inscription. Le remboursement dégage IPESUD de toute obligation d'enseignement.

DROIT DE RÉTRACTATION

En cas d'inscription réalisée par internet, par correspondance ou sur un autre lieu que dans les locaux de l'établissement IPESUD, la personne inscrite dispose d'un délai de 14 jour franc (1^{er} jour non compris) à compter de l'enregistrement du contrat-formulaire par IPESUD (matérialisé par la réception d'un courrier électronique ou l'envoi d'une lettre confirmant son inscription) pour exercer son droit de rétractation en application de l'article 221-18 du Code de la consommation.

Pour ce faire, la personne inscrite devra adresser dans le délai précité le formulaire dûment complété accessible par le lien hypertexte qui suit précisant qu'elle demande à se rétracter de son inscription (sans avoir à fournir d'explication), les frais d'inscription qu'elle aurait déboursés et qui auraient été encaissés lui seront alors remboursés, dans les 14 jours, selon les mêmes moyens de paiement que ceux utilisés si un règlement avait été effectué.

En application de l'article L. 221-25 alinéa 2 du Code de la consommation, l'élève est informé-e que dans l'hypothèse où il suit la formation avant l'expiration du délai de rétractation, l'article L. 221-25 alinéa 2 du Code de la consommation produirait tous ses effets de droit à proportion des services fournis.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiant-e-s inscrit-e-s à IPESUD est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie ou la diffusion de tout, ou d'une partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de IPESUD. L'étudiant-e inscrit-e reconnaît qu'il-elle n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant-e n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, de prêter, d'échanger ou de céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiant-e-s, quel qu'en soit le support et la destination, est interdite. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

DONNÉES À CARACTÈRE

PERSONNEL

Les données collectées et traitées par IPESUD sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription.

Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de l'accompagnement à la réussite de ses études universitaires, et ce compris, si l'utilisateur ne s'y oppose pas, par l'envoi d'informations relatives à d'autres formations potentiellement utiles à la poursuite de son cursus. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à rgpd@edu-sante.com ou par courrier à l'adresse suivante : IPESUD Montpellier : 256, avenue des Moulins - 34090 Montpellier ou IPESUD Nîmes - 3290, avenue Kennedy - 30900 Nîmes.

IPESUD Montpellier
Établissement d'enseignement supérieur privé
256, avenue des Moulins
34090 Montpellier
04 67 57 89 45

IPESUD Nîmes
Établissement d'enseignement supérieur privé
3290, avenue Kennedy
30900 Nîmes
04 66 23 07 74